



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Restauration du marais de l'Île Lebel par le contrôle du roseau commun

Saint-Sulpice, le 28 mars 2022 – Depuis le début du mois d'août 2021, le comité ZIP des Seigneuries et ses partenaires ont entrepris une phase pilote de contrôle de la grande colonie de roseau commun, communément appelé phragmite, bordant le parc de l'Île-Lebel. Ainsi, la fauche d'un peu plus du tiers de la colonie permet d'appréhender par étape le travail de contrôle de cette grande colonie de 33200m², pour mieux apprivoiser et optimiser la logistique et également pour confirmer sur une plus petite superficie, les budgets nécessaires à l'opération.

L'Île-Lebel est un écosystème prioritaire du Sud de Lanaudière qui abrite des milieux humides d'importance. C'est aussi un parc nature urbain d'importance régionale fréquenté annuellement par plus de 200 000 visiteurs. Une grande colonie de phragmite exotique menace le paysage, l'intégrité des milieux naturels et l'effort de contrôle déjà consenti sur d'autres colonies plus petites sur l'île.

Ces actions de contrôle par coupes répétées menées par Récrotourisme Repentigny depuis 2013 ont eu une portée particulièrement positive dans les cuvettes de basse élévation qui subissent une inondation prolongée par les crues. Comme la grande colonie est majoritairement située en basse élévation, il est permis d'être optimiste quant à l'efficacité escomptée. D'ailleurs, une étude scientifique réalisée au ruisseau de feu de Terrebonne confirme cette hypothèse d'efficacité accrue lorsque la fauche est effectuée dans une zone d'inondation prolongée.

La préparation de cette opération d'envergure est le fruit d'un travail collectif, d'un partage d'expertise impliquant plusieurs partenaires du milieu: Récrotourisme Repentigny, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, la ville de Repentigny, la MRC de L'Assomption et l'Université du Québec à Montréal.

Trois fauches ont été réalisées entre le début du mois d'août et la mi-octobre par l'équipe de Nature en mains. Tous les résidus de la fauche initiale ainsi que ceux qui étaient sujets à être propagés par les eaux ont été ramassés et transportés par conteneurs au site d'enfouissement. Ces démarches se poursuivent sur 3 ans et devront être succédées par une plantation d'arbustes sur les secteurs plus élevés.

Ce projet pilote a été rendu possible grâce à la généreuse contribution 1) de la ville de Repentigny par l'entremise de Récrotourisme Repentigny, 2) de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques du Québec par le biais du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes 3) de la MRC de L'Assomption.

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.



Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Sophie Lemire, directrice générale

Tél. : 450 559-5933

Courriel : dg@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com